



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brède

1 allée Jean Rostand  
33650 MARTILLAC  
**T. 05 56 64 82 00**  
F. 05 57 96 01 29

MARTILLAC, le 10 février 2021

**Agence de la Transition Écologique (ADEME)**  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406  
49004 Angers Cedex 01

Réf : BF/HS/LN – 2021-02-66083

**Affaire suivie par :**

Hélène SCHWARTZ

Directrice Générale des Services

05 57 96 43 70

[dgs@cc-montesquieu.fr](mailto:dgs@cc-montesquieu.fr)

## **OBJET : Appréciation de l'impact global du projet HORIZÉO**

Madame, Monsieur,

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu se développe aujourd'hui un projet dénommé « HORIZÉO », dit de plateforme énergétique bas carbone.

Il s'agit d'un projet privé, porté par les groupes ENGIE et NEOEN, d'une envergure inédite. Le cœur de ce projet repose sur un projet de parc photovoltaïque de 1 000 hectares de superficie, d'une puissance potentielle d'un gigawatt, sur lequel s'adossent différents éléments complémentaires. Les porteurs de projets proposent ainsi un data center, de l'agrivoltaïsme, un électrolyseur capable de produire de l'hydrogène et des batteries de stockage d'électricité.

L'ampleur de ce programme questionne les élus que nous sommes. Afin de pouvoir nous construire un avis éclairé, le plus global possible, nous souhaitons nous rapprocher de différents experts pouvant nous apporter de la connaissance sur ce type de projet.

Énergie solaire photovoltaïque, ressource en eau, changement de destination de parcelles aujourd'hui occupées par la forêt, impacts pendant la phase de travaux, conséquences économiques sont par exemple autant de thématiques pour lesquelles nous souhaiterions disposer de l'avis d'experts indépendants.

C'est à ce titre que nous vous sollicitons et souhaitons bénéficier de votre avis d'expert dans votre domaine de compétence et plus particulièrement en ce qui concerne votre expertise transversale, aussi bien sur les énergies renouvelables, la ressource en eau, la forêt ou l'approche territoriale.

Parallèlement, la Commission Nationale du Débat Public a été saisie le 2 décembre 2020. Elle a désigné le 13 janvier 2021 Monsieur Jacques ARCHIMBAUD comme président de la commission particulière en charge de l'animation du débat public de ce projet.

Accessible au lien ci-dessous, vous trouverez ainsi une synthèse du projet porté à la connaissance de la Commission Nationale du Débat Public :

<https://podoc.girondenumerique.fr/FwfZ9yaDtqd5nN0T4OVGz6UemuH8XIBs>



Nous joignons également à ce courrier une copie papier du dossier remis ce jour par ENGIE – NEOEN.

Nous comptons sur vous pour un retour. Nous vous invitons pour cela à nous proposer un contact au sein de votre structure afin de pouvoir organiser nos échanges.

Au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu, nous vous proposons le contact de notre chargé de mission Transition écologique, traitant plus spécifiquement notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) :

Léo NICOLLET / [pat@cc-montesquieu.fr](mailto:pat@cc-montesquieu.fr) / 05 24 73 39 82 – 06 21 99 74 18

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche de construction de savoir, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté  
de communes de Montesquieu

V | Service opérationnel :  
I | Service support :  
S |  
A | Direction :

